

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

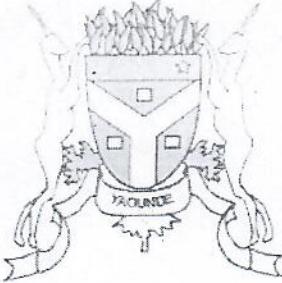
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINACIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1ST DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

MR21P

DECISION N° 020 /25 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°017/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 15/05/2025 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA DESCENTE MAER-ETOUDI SUR UNE LONGUEUR TOTAL 2000ml DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé ;
Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: LA LETTRE COMMANDE OBJET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°017/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 15/05/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DESCENTE MAER-ETOUDI SUR UNE LONGUEUR TOTAL 2000ml DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE EST ATTRIBUEE A XPERANE SERVICE, Tél : 696 78 36 30, REPRESENTE PAR MONSIEUR ELOUNDOU Armel Patrick Stephane, DIRECTEUR GENERAL POUR UN MONTANT TTC FCFA DE 26 989 850 FCFA (VINGT-SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE FRANCS FCFA).

Délai d'exécution des travaux: 1 (un) mois.

Article 2: LA PRESENTE DECISION SERA ENREGISTREE, COMMUNIQUEE ET PUBLIEE PARTOUT OU BESOIN SERA.

